



## INAUGURATION DE DEUX « HABITATS SOLIDAIRES »

UNE FORMULE ALTERNATIVE DE LOGEMENT POUR D'ANCIENS SANS-ABRI

UN PROJET ORIGINAL EN RÉGION BRUXELLOISE

UNE RÉPONSE À LA CRISE DU LOGEMENT



Ce vendredi 18 décembre 2009, Les Petits Riens inaugurent deux nouveaux « habitats solidaires » réservés à huit anciens sans-abri. Cette formule alternative de logement présente de nombreux avantages et permet notamment de combattre la solitude et de diminuer le prix des loyers.

Les Petits Riens viennent d'acquérir et de rénover deux maisons typiquement bruxelloises, l'une à Ixelles et l'autre à Etterbeek. Huit anciens sans-abri, âgés de 23 à 60 ans, y vivent en toute autonomie selon le principe de l'« habitat solide ». En d'autres mots, ils occupent chacun leur propre chambre et se partagent les pièces communes de ces maisons unifamiliales. Avant d'entrer dans ces nouveaux logements, ils ont défini leur projet et les règles de vie ensemble. Ils ont également réfléchi aux aspects concrets de la vie quotidienne, tels que le partage des tâches ménagères, les activités en commun, etc.

### UNE SOLUTION DURABLE

Ces « habitats solidaires » ont l'avantage d'être une solution durable à la problématique du logement des anciens sans-abri. En effet, le séjour n'y est pas limité dans le temps et Les Petits Riens encouragent l'engagement sur le long terme : quitter la rue pour de bon, pour une vie stable dans un chez-soi durable. Cette durabilité, c'est ce qui manque cruellement dans de nombreux autres dispositifs d'aide au logement. Cela enferme parfois certains sans-abri dans une spirale de logements successifs et provisoires. Cette spirale ne fait que renforcer leur sentiment de précarité.

Les occupants de ces « habitats solidaires » se sont choisis pour vivre ensemble. Ils forment un groupe qui gagne son autonomie « collectivement », en poursuivant le même objectif. Si une personne décide un jour de quitter le groupe, il pourra être remplacé. C'est là qu'interviendront également Les Petits Riens : ils sont les garants du projet et de sa poursuite dans le temps.



## UN LOYER RAISONNABLE

Les anciens sans-abri qui résident dans ces « habitats solidaires » paient un loyer mensuel allant de 250 € à 320 €. Ce loyer modéré est possible grâce aux nombreux dons dont Les Petits Riens bénéficie.

Malgré cet avantage certain quant au prix du loyer, il persiste un problème pour ceux qui perçoivent des allocations sociales. En effet, le législateur considère que, dans leur cas, les allocations de remplacement doivent se calculer selon le taux « cohabitant » et non « isolé ». Cependant, les CPAS d'Ixelles et d'Etterbeek ont accepté de délivrer le revenu d'intégration « isolé » (726€/mois) aux occupants de nos « habitats solidaires ». Avec ce soutien concret à l'initiative des Petits Riens, ces CPAS devancent une timide volonté politique.

Aux politiques, Les Petits Riens recommandent de dépasser cette timide volonté pour prendre de réelles décisions. Les Petits Riens prônent l'abandon de cette différence entre taux cohabitant et isolé pour ne retenir que ce dernier, et de surcroît lorsqu'il s'agit de ce type de logement « solidaire ». En outre, ils prônent également la hausse des allocations minimum pour atteindre un montant au moins égal au seuil de pauvreté, qui est aujourd'hui de 878 €/mois pour une personne seule.

## UNE RÉPONSE À LA CRISE DU LOGEMENT

Les « habitats solidaires » ne représentent qu'une partie des services que les Petits Riens proposent aux sans-abri. Le plus gros du travail est réalisé à la Maison d'Accueil des Petits Riens, qui héberge chaque année 400 sans-abri pour des séjours qui durent en moyenne sept mois. Après une remise en ordre administrative, les travailleurs sociaux se penchent avec eux sur leurs problèmes de santé, la gestion de leur budget, la recherche d'emploi, etc. Ils les aident à se retrouver via l'élaboration d'un projet qui vise à devenir davantage autonome. En fin de séjour, les efforts se concentrent sur la recherche de logement, lors de laquelle le principal obstacle reste la hausse des loyers.

A cet égard, une observation faite par nos travailleurs sociaux est édifiante. Cela fait plusieurs années qu'ils écumant les différents sites immobiliers et répertorient toutes les annonces dont le loyer avoisine les 400€, montant qui correspond à ce que la majorité des sans-abri peut consacrer à un logement. Sur l'ensemble de l'année 2008, seules 581 annonces répondant à nos critères ont été relevées (contre 7.310 en 2005, 2.781 en 2006 et 1.115 en 2007). Cette diminution est due à une sélection plus stricte des annonces mais aussi et surtout à l'appauvrissement de l'offre de ce type de logement à bas prix.

Cette observation concorde avec les statistiques générales en matière de pauvreté et d'accès au logement. Aujourd'hui, un Bruxellois sur quatre vit avec un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté. Le dernier baromètre social bruxellois met en exergue qu'en un an, le nombre de logements sociaux n'a augmenté que de 12 unités alors que le nombre de ménages sur la liste d'attente a augmenté de 4.000. Un allocataire social doit consacrer, à Bruxelles, plus de 50 % de son revenu à la location d'un studio.

## DAVANTAGE DE LIEN SOCIAL

Aujourd'hui, les sans-abri présentent des profils bien plus diversifiés qu'auparavant. Par rapport à celle du début des années 2000, la population actuelle de la Maison d'Accueil des Petits Riens est plus jeune, plus fragile au niveau de la santé mentale et davantage polytoxicomane. On accueille également plus de personnes qui ont perdu leur logement mais qui ont réussi à garder leur emploi. Mais si les profils se diversifient, il reste un point commun à la toute grosse majorité des sans-abri : la déliquescence du lien social. Au fil de leurs mésaventures, ils ont en effet perdu famille et relations.



Les nouveaux habitats solidaires ouverts par Les Petits Riens permettent aux anciens sans-abri de recréer un début de nouveau réseau social. En partageant leur vie et leurs expériences, les habitants pourront se soutenir plus aisément lors des difficultés rencontrées. Trans-générationnel (le plus jeune a 23 ans, l'ainé 60 ans), les « habitats solidaires » mélangent également des gens qui ont un emploi et d'autres qui n'en ont pas. Cette diversité pourra être source d'émulation.

*Pour plus d'informations : Nicolas De Kuysse - 0472/38.99.13*

**LES PETITS RIENS VOUS INVITENT À UNE CONFÉRENCE DE PRESSE  
DANS LE CADRE DE L'INAUGURATION DE DEUX « HABITATS SOLIDAIRES »**

**Conférence de presse**

Le 18 décembre 2009 à 11h00

Dans l'un des « habitats solidaires » des Petits Riens

Situé à la Rue du Mail, 67

1050 Ixelles

**Programme : 11h00**

- Présentation du projet global des Petits Riens
- Survol des principaux enjeux de l'accès au logement pour les sans-abri
- Bénéfices et avantages des « habitats solidaires »

**12h00 :**

- interviews et témoignages
- visite de l'habitat solidaire
- walking dinner
- présence de responsables politiques et de représentants du secteur de l'aide sociale.

**Merci de bien vouloir confirmer votre présence à [dekuysse@petitsriens.be](mailto:dekuysse@petitsriens.be)**

**ou en téléphonant au 0472/38.99.13.**

